Carte de rappel aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale

Municipalité Notre-Dame-des-Pins **Date du scrutin** 2021-11-07

1. Les personnes candidates pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

Poste de conseillère ou de conseiller – poste # 2

- Alexandra Bolduc, 291, 35e Rue, Notre-Dame-des-Pins
- Win Le Phan, 1955, Route du Président-Kennedy, Notre-Dame-des-Pins, (Progrès Notre-Dame)

2. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, aux lieux et en vertu des sections de vote suivants:

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 4 Lieu : Centre communautaire Notre-Dame-des-Pins
3017, 1re Avenue

Jour de vote par anticipation **: Dimanche 31 octobre 2021**

Pour les sections de vote : 1 à 4 Lieu : Centre communautaire Notre-Dame-des-Pins
3017, 1re Avenue

3. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;

4. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

5. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:
- La présidente ou le président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection
Adresse : 111, 30e Rue, suite 209 à Notre-Dame-des-Pins
Téléphone : 418-774-9718 poste 651

SM-43 (21-07)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 173
Règlement sur le vote par correspondance, art. 6